

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.gilly@helha.be
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : paramed.jolimont@helha.be
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : paramed.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 204 Ethique			
Code	PAIR2B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Inès DEMARET</b> (ines.demaret@helha.be)            Tessadite MANSOURI (tessadite.mansouri@helha.be)</p> <p><b>HELHa Jolimont</b>  <b>Inès DEMARET</b> (ines.demaret@helha.be)            Oxanne BOUDET (oxanne.boudet@helha.be)</p> <p><b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Marie DUHAUT</b> (marie.duhaut@helha.be)            Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be)            Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be)            Jacqueline FONTAINE (jacqueline.fontaine@helha.be)            Chantal HOLVOET (chantal.holvoet@helha.be)            Aurore VOS (aurore.vos@helha.be)            Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be)            Marie-Thérèse FRANCCART (marie-therese.francart@helha.be)            Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be)            Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions d'ontologiques, éthiques, légales et réglementaires**  
 C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

### Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse de la démarche éthique.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B04· Ethique 18h / 5 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Orientations et éthique de la profession 12 h  
AIP Questionnement éthique 6 h

Les descriptions détaillées des différentes parties sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : [paramed.tournai@helha.be](mailto:paramed.tournai@helha.be)

## 1. Identification de la partie Orientations et éthique de la profession

Volume horaire	12 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Marie DUHAUT ( <a href="mailto:marie.duhaut@helha.be">marie.duhaut@helha.be</a> ) Marie DUHAUT ( <a href="mailto:marie.duhaut@helha.be">marie.duhaut@helha.be</a> )

## 2. Présentation

### Introduction

« L'écart est considérable entre l'idéal éthique des soins et la possibilité de le mettre en pratique (Bouvet, Sauvaigne, 2005, p. 6)

Cette activité d'apprentissage constitue un temps d'arrêt, de réflexion et de prise de recul par rapport à la pratique pour apprendre à exprimer son point de vue, chercher ensemble de nouvelles issues dans les situations d'interrogation et de dilemme éthique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage de l'UE 204

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse éthique de la démarche éthique.

Acquis d'apprentissage/objectifs de l'activité

A partir de situations proposées par l'enseignant,

- choisir parmi les ressources enseignées celles qui sont en lien avec la situation
- justifier ce choix.

## 3. Description

### Contenu

1. Les textes fondateurs de l'éthique : définition des concepts de base
2. Introduction à la bioéthique : champs d'application
3. La démarche éthique : triangle de l'éthique, grille d'analyse
4. Les comités d'éthique : le Comité Consultatif de Bioéthique, le Comité Local d'Éthique Hospitalier
5. La fin de vie : euthanasie, acharnement thérapeutique, soins palliatifs

### Démarches d'apprentissage

- lecture préparatoire de textes proposés
- travaux de groupe autour de situations concrètes: analyse, exercice d'argumentation, identification d'un consensus ou de dissensus argumentés

### Dispositifs d'aide à la réussite

### **Ouvrages de référence et supports**

- Blondeau, D. Coll. (2e Ed). (2013) Ethique et soins infirmiers. Montréal, Canada : Presses Universitaires.
- Bolly, C. () L'éthique en questions : le quotidien des soignants. Neufchâteau, Belgique : Weirich Editions. Livre + DVD.
- Bolly, C. Grandjean, V. . (2004). L'éthique en chemin. Démarche et créativité pour les soignants. Paris ; L'Harmattan.
- [1] Bouvet A., Sauvaigne M., Penser autrement la pratique infirmière, Ed. de Boeck, 2005, p.VI
- Dupuis, M. (2013). Le soin, une philosophie. Paris : Seli Arslan.
- Savater, F. (2e Ed). (2013). L'éthique à l'usage de mon fils. Paris : Points.
- Ethica Clinica (revue francophone d'éthique des soins de santé). Erpent, Belgique : UNESSA Asbl.
- Perspectives soignante (Revue). Paris : Seli Arslan.
- Boîte à outils de l'éthique : RESSORT HERS, Libramont, Belgique. <https://ressort.hers.be/pole-ethique/boite-a-outils-de-l-ethique.html>

## **4. Modalités d'évaluation**

Principe : Epreuve intégrée avec l' AIP de questionnement éthique

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

L'épreuve intégrée se décline comme suit :

- Examen écrit pour l'activité d'apprentissage : éthique (204 A) : 10 points
- Travail réflexif individuel de questionnement éthique au départ d'une situation interpellante vécue en stage par l'étudiant ( 204 B) : 40 points

Cette épreuve est programmée en 2e période d'évaluation.

Pour que l'UE soit validée après délibération, l'étudiant est tenu d'avoir une maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de chacune des activités d'apprentissage.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme examen non présenté : « PP ».

Un travail déposé en retard, non justifié d'un CM ou d'un motif légitime, sera sanctionné par la cotation « Pas Présenté » sur le relevé de notes.

Erreurs d'orthographe supérieures à 10 : « zéro » sur le relevé de notes.

En cas de fraude ou plagiat, un « FR » sera attribué à l' UE.

En cas de non validation de l'UE après délibération :

L'examen écrit d'éthique sera représenté en 3me période d'évaluation.

Pour le travail effectué sur base d'une situation de stage :

- Si les acquis d'apprentissage liés à l'AIP sont maîtrisés par l'étudiant, ils peuvent faire l'objet d'un report en 3e période d'évaluation.
- Si l'UE n'est pas validée après délibération le jury de délibération décidera de la nécessité de refaire un stage.
- Si l'UE n'est pas validée après délibération suite à une sanction pour la forme (zéro pour l'orthographe), et que cette pénalité ne met pas en cause la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de l'UE, l'étudiant peut ne corriger que l'orthographe.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont décrites dans l'annexe à la fiche ECTS. Elles sont disponibles sur ConenctED et transmises lors du cours.

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Tournai - Salines** 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : [paramed.tournai@helha.be](mailto:paramed.tournai@helha.be)

## 1. Identification de la partie AIP questionnement éthique

Volume horaire	6 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Pierre-Laurent FLORIN ( <a href="mailto:pierre-laurent.florin@helha.be">pierre-laurent.florin@helha.be</a> ) Delphine DE VISSCHER ( <a href="mailto:delphine.de.visscher@helha.be">delphine.de.visscher@helha.be</a> ) Pierre-Laurent FLORIN ( <a href="mailto:pierre-laurent.florin@helha.be">pierre-laurent.florin@helha.be</a> ) Jacqueline FONTAINE ( <a href="mailto:jacqueline.fontaine@helha.be">jacqueline.fontaine@helha.be</a> ) Chantal HOLVOET ( <a href="mailto:chantal.holvoet@helha.be">chantal.holvoet@helha.be</a> ) Aurore VOS ( <a href="mailto:aurore.vos@helha.be">aurore.vos@helha.be</a> ) Flavia SANTOS GARRIDO ( <a href="mailto:flavia.santos@helha.be">flavia.santos@helha.be</a> ) Marie DUHAUT ( <a href="mailto:marie.duhaut@helha.be">marie.duhaut@helha.be</a> ) Marie-Thérèse FRANCCART ( <a href="mailto:marie-therese.francart@helha.be">marie-therese.francart@helha.be</a> ) Sophie COURTENS ( <a href="mailto:sophie.courtens@helha.be">sophie.courtens@helha.be</a> ) Valérie DERAEDT ( <a href="mailto:valerie.deraedt@helha.be">valerie.deraedt@helha.be</a> )

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE204 : Ethique.

Cette activité d'apprentissage constitue un temps d'arrêt, de réflexion et de prise de recul par rapport à la pratique pour apprendre à exprimer son point de vue, chercher ensemble de nouvelles issues dans les situations d'interrogation et de dilemme éthique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 204 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 2 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage de l'UE 204

Dans une situation rencontrée, évaluer la situation à l'aide d'une grille d'analyse de la démarche éthique.

Acquis d'apprentissage/objectifs de l'activité

- Décrire une situation interpellante d'un point de vue éthique vécue lors d'un stage et dans laquelle l'étudiant a été acteur potentiel.
- Appliquer la démarche éthique sur base de notions théoriques.

## 3. Description

### Contenu

L'atelier se déroule en trois temps :

- lecture partagée des situations écrites rapportées par les étudiants et validation d'un problème éthique présent
- identification des déséquilibres en référence au triangle de l'éthique de P. Ricoeur via la Boîte à outils de l'éthique (<https://ressort.hers.be/pole-ethique/boite-a-outils-de-l-ethique.html>) , lien avec les valeurs en jeu
- partage et aide à l'écriture des différentes questions éthiques émergentes.

### **Démarches d'apprentissage**

- exercer l'écriture factuelle d'une situation vécue (pré requis : UE101 posture soignante)
- partager ses questionnements, se mettre en recherche collective/ s'interroger collectivement
- expliquer et justifier sa position
- anticiper la survenue d'événements similaires (démarche réflexive)

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Validation de la situation, Accompagnement des étudiants dans leur démarche.

### **Ouvrages de référence et supports**

cfr UE204A Ethique : cours

## **4. Modalités d'évaluation**

Principe : Epreuve intégrée avec l' AIP de questionnement éthique

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

L'épreuve intégrée se décline comme suit :

- Examen écrit pour l'activité d'apprentissage : éthique (204 A) : 10 points
- Travail réflexif individuel de questionnement éthique au départ d'une situation interpellante vécue en stage par l'étudiant ( 204 B) : 40 points

Cette épreuve est programmée en 2e période d'évaluation

Pour que l'UE soit validée après délibération, l'étudiant est tenu d'avoir une maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de chacune des activités d'apprentissage.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme examen non présenté : « PP ».

Un travail déposé en retard, non justifié d'un CM ou d'un motif légitime, sera sanctionné par la cotation « Pas Présenté » sur le relevé de notes.

Erreurs d'orthographe supérieures à 10 : « zéro » sur le relevé de notes.

En cas de fraude ou plagiat, un « FR » sera attribué à l' UE

En cas de non validation de l'UE après délibération :

L'examen écrit d'éthique sera représenté en 3me période d'évaluation.

Pour le travail effectué sur base d'une situation de stage :

- Si les acquis d'apprentissage liés à l'AIP sont maîtrisés par l'étudiant, ils peuvent faire l'objet d'un report en 3e période d'évaluation.
- Si l'UE n'est pas validée après délibération le jury de délibération décidera de la nécessité de refaire un stage.
- Si l'UE n'est pas validée après délibération suite à une sanction pour la forme (zéro pour l'orthographe), et que cette pénalité ne met pas en cause la maîtrise minimale des acquis d'apprentissage de l'UE, l'étudiant peut ne corriger que l'orthographe.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont décrites dans l'annexe à la fiche ECTS. Elles sont disponibles sur ConenctED et transmises lors du cours.